



Refus de renouvellement de titre de séjour

Par **arandria**, le **09/11/2009** à **20:47**

Bonjour,
Ma demande de renouvellement de titre de séjour étudiant a été refusé par la préfecture des BDR le 8 décembre 2008. C'est pour cette raison que j'ai fait un recours auprès du tribunal administratif. J'ai donc eu une réponse à mon recours au mois de Mai 2009, cette réponse a également été négative. Par la suite, j'ai donc fait appel à cette décision du tribunal, et je suis toujours dans l'attente d'une réponse à ce jour. Ce qui m'inquiète c'est le fait que l'année universitaire est terminée depuis bientôt deux mois et je n'ai toujours pas de réponse. De plus, je n'ai pas la possibilité de me ré-inscrire sans une carte de séjour.
Y'a t'il quelque chose à faire ou faut il attendre ?
quelle est la durée approximative d'un appel ?
merci de votre réponse

Par **rachouchou**, le **20/11/2009** à **20:52**

bonsoir je voudrais savoir si tu a eu du nouveau pour ton apel la duree aproximative d un appel je suis dans la meme situation

Par **arandria**, le **20/11/2009** à **21:24**

rien du tout!!! et ça devient inquiétant

Par **rachouchou**, le **21/11/2009** à **10:13**

bonjour ton avocat ta pas aververti du delai moi il ma dit 6 moi a 12 moi